

La Lettre des Quilles au Maillet

Trimestriel du Comité National des Quilles au Maillet

N° 46 – 30 JUIN 2020

EDITORIAL

Chers amis quilleurs,

Pour nous les dirigeants bénévoles, ce qui doit rester prioritaire aujourd'hui du fait de devoir annuler ou reporter ponctuellement quelques activités, ce n'est pas seulement de s'interroger sur le fait de devoir ou pas rembourser une quote part de la cotisation annuelle à l'issue du confinement, c'est surtout de chercher des solutions pour continuer à faire vivre le projet collectif autrement. Dans ce but, il est essentiel de chercher à garder des contacts avec les membres pour prendre des nouvelles, en donner et s'interroger réciproquement sur la meilleure façon de repartir ensemble dans les prochaines semaines, l'association étant un bien commun ! C'est une responsabilité collective que de profiter de la période actuelle pour se poser, faire un point ensemble et se projeter sur la façon dont on va pouvoir relancer notre projet conformément au contrat d'association, créateur tout à la fois de lien juridique et de lien social. C'est pourquoi, en qualité d'acteur associatif, cette période de confinement est aussi un moment essentiel pour se rappeler et rappeler qui on est, pourquoi et pour qui on agit. En qualité d'organisme à but non lucratif, les associations ne sont pas des acteurs économiques comme les autres, leur histoire leur donne une responsabilité particulière pour savoir rebondir très vite dans le monde d'après confinement, pour répondre aux besoins et aux urgences d'une société qui aura été fortement interrogée, en nous rappelant combien notre monde est fragile finalement.

EDITORIAL (SUITE)

Pour être en capacité de faire face à ces défis, de renouer avec le lien social, c'est essentiel de rappeler nos spécificités, les vertus de l'adhésion à un projet collectif, de chercher à fédérer par du dialogue pour donner envie à nos membres d'être des acteurs du redémarrage.

En tant qu'acteur associatif, comme bien d'autres, nous sommes également victime de la situation actuelle qui nous a échappé.

Et si dette il y a, elle est finalement surtout morale, il convient donc d'agir pour faire vivre cet esprit de partage et de solidarité qui fonde l'action et l'engagement associatif. Sur la durée, c'est probablement la meilleure forme des compensations.

Alain BOVO.



Compte-rendu de la vidéoconférence de la commission des championnats de France de Quilles au Maillet le 29 Avril 2020 à 10h30.

Présents : Alain BOVO, Francis BELONDRADE, Alain REBOUYS. Excusés : Pierre Burgan, André Magnouac.
Le président fait un point de situation de la pandémie :

Le confinement et les mesures fortes prises depuis la mi-mars portent leurs fruits. L'épidémie semble avoir atteint un plateau, certes encore beaucoup trop élevé, mais qui permet de commencer à penser l'avenir.

Le Président de la République a donné un horizon : le 11 mai, et le Premier Ministre a donné les premiers axes du déconfinement hier.

1ères dates sont connues : le 7 Mai, point de situation des indicateurs.

- 11 mai : fin du confinement tel qu'on le connaît aujourd'hui, et déconfinement progressif (notamment réouverture progressive des écoles)

- A partir de l'été : les associations qui le souhaitent pourront reprendre leurs activités en petits groupes (proposition de fixer la limite à 30 personnes). (Pour nous les Quilles au Maillet, cela correspond à des entraînements).

- Août / septembre : Rentrée sportive : retour à des activités « classiques » (dans le respect des règles sanitaires et distanciation sociale probablement toujours en vigueur).

Nous devons rester mobilisés. Le relâchement aujourd'hui serait la pire des défaites, et il faut maintenir nos efforts pour poursuivre le lent mais réel désengorgement de nos services de soins. Les personnels mobilisés, que ce soit les soignants mais également toutes les fonctions support, logistique, de la chaîne alimentaire, les forces de secours, ceux qui aident en s'occupant des enfants ou de nos parents, les agents des collectivités, tous ceux qui sont jour après jour font tourner la France, tous méritent notre gratitude et le respect des mesures sanitaires afin d'être eux-aussi le plus préservés possible. Merci à eux !

DECISIONS POUR LES QUILLES AU MAILLET : GRANDSRASSEMBLEMENTS 2020

Les qualificatifs aux championnats de France du 29 MARS au 12 JUILLET 2020 : (28 qualificatifs et 24 concours amicaux).

Les 3 TOURS de coupe de France en AVRIL, MAI et JUIN.

LES SAMEDI 16 MAI CHAMP. OCCITANIE à PONLAT-TAILLEBOURG (31), SAMEDI 23 MAI CHAMP. OCCITANIE A MARCIAC (32),

SAMEDI 04 JUILLET CHAMP. OCCITANIE à VIELLA (32)

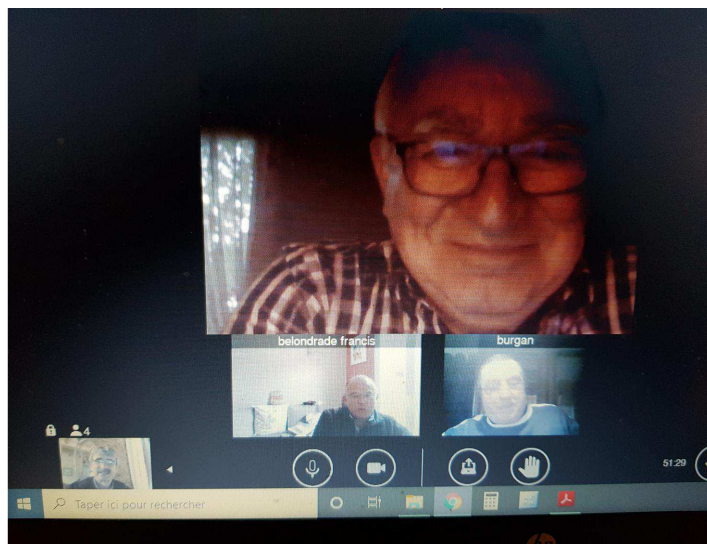
Tout cela : est Annulé.

ENSUITE : Proposition est faite de faire les qualificatifs par secteur (Astarac, Armagnac et Haute-Garonne) si la situation est redevenue normale au mois d'Août (5 Week-end) et le premier week-end de septembre et pour terminer nous organiserions les finales les 19 et 20 Septembre en Individuel et par équipes, suivant la réponse des municipalités de Labarthète et de Barcelonne du Gers.

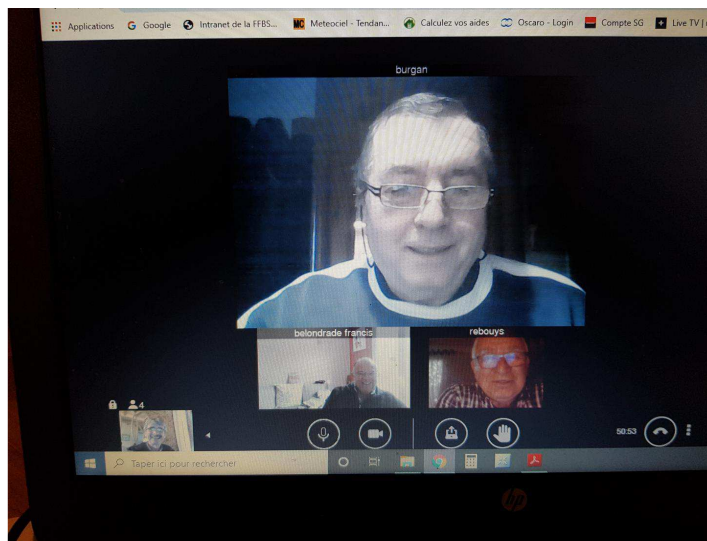
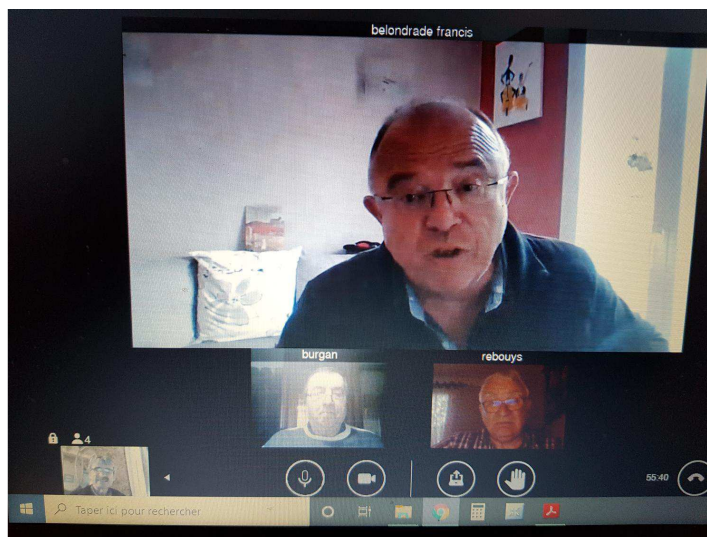
Questions diverses : les A.G. électorales du C.D.B.S.Q. et C.N. auront lieu en Novembre 2020.

Prochaine réunion le mercredi 13 Mai à 10h30, toujours en vidéoconférence.

Vidéoconférence :



Vidéoconférence du 13 MAI 2020.



Prochaine réunion le mercredi 17 Juin à 10H si possible physiquement.

Vidéoconférence A.E.J.e.S.T.

ARBITRAGE :

Le CODE DU SPORTIF

Tout sportif, débutant ou champion s'engage à :

- 1- Se conformer aux règles du jeu
- 2- Respecter les décisions de l'arbitre
- 3- Respecter adversaires et partenaires
- 4- Refuser toute forme de violence et de tricherie
- 5- Etre maître de soi en toutes circonstances
- 6- Etre loyal dans le sport et dans la vie
- 7- Etre exemplaire, généreux et tolérant.

Vidéoconférence A.E.J.e.S.T.:

eu.bbcollab.com/



Participants: (11)

Pere Lavega (Proyecto 1), Guy Jaouen (P2), José Ángel Hoyos et David Abascal (P3), Fernando Diestro (P4), Milivoj Pacenti (P5), Paulo Coêlho (P6), Fabrizio Vierin (P7), Biel Pubill et Alain Bovo (P8) et Carmen Fernández (P9)

2°.- Projet 4 : Ressources économiques.

2.1 Exercice économique 2019.

Le trésorier présente le rapport économique 2019 et commente les recettes et les dépenses de l'année.

Accord : *l'exercice 2019 est approuvé à l'unanimité avec le bilan suivant :*

- Situación a / **Situation au** / **Situation at** 31-12-2018
- Ingresos / **Revenues** / **Income** 2019
- Gastos / **Dépenses** / **Cost** 2019
- Situación a / **Situation au** / **Situation at** 31-12-2019



1°.- Projet 3 : Secrétaire général

1.1 Actes.

Le secrétaire commente les points saillants du procès-verbal de la réunion précédente.

Accord : le procès-verbal de l'AC n° 37 du 5 mars 2020 est approuvé, avec l'abstention d'Alain Bovo (vidéoconférence)

1.2 Assemblée générale Brittany 2020.

Le président rapporte qu'il a partagé cette semaine une vidéoconférence avec Peggy Liaigre, directrice de la FALSAB et Jose Angel Hoyos, secrétaire général de l'AEJST. Elle nous a informé de la suspension du Festival Interceltique qui devait se tenir à Lorient ; ce festival devait coïncider avec notre AG d'août. Cette suspension est une conséquence de l'alarme sanitaire internationale provoquée par le COVID-19. Pour cette raison, ils démissionnent de l'organisation de l'AG de cette année. Bien qu'on leur ait offert la possibilité de la tenir en 2021, ils ont finalement décidé de demander l'organisation de 2023.

Accords :

- Suspendre définitivement l'Assemblée générale 2020 en mode face à face, laissant les prochaines assemblées avec le calendrier suivant : 2021, octobre, en Croatie ; 2022, septembre, Vérone ; et 2023, août, Bretagne.
- Consultez le conseiller juridique Vicente Javaloyes sur la possibilité légale d'organiser l'Assemblée générale par vidéoconférence, en donnant une validité aux accords qui y ont été conclus.
- Toutefois, si l'AG en ligne n'a pas d'effets juridiques, une réunion en ligne de tous les membres sera organisée pour s'informer sur cette nouvelle procédure et envisager de l'inclure dans notre règlement intérieur.

3°.- Projet 8 : Ressources technologiques.

3.1 Site web.

Biel Pubill commente le travail effectué pour la mise à jour du site jugaje.com et les problèmes rencontrés pour continuer à avancer. Il propose de louer les services de maintenance à une nouvelle société car la société qui a réalisé la page ne semblait pas très intéressée et offrait un budget très élevé.

Accord : il est approuvé à l'unanimité la location de la mise à jour et de la maintenance du site Internet avec la société 7.11 Creative Studio pour un montant annuel de 600 euros.

3.2 Logos AEJeST.

Biel Pubill commente que deux logos différents sont utilisés, l'un avec un E et des étoiles sur fond bleu, et l'autre avec les lettres de l'AEJeST, qui comprend à son tour le E du premier logo.

Accord : *Proposer à l'AG d'inclure dans le règlement intérieur l'utilisation des deux logos de manière indistincte.*

3.3 Dépliant AEJeST.

Biel Pubill présente la troisième idée développée par le groupe de travail chargé de préparer un triptyque pour l'AEJeST.

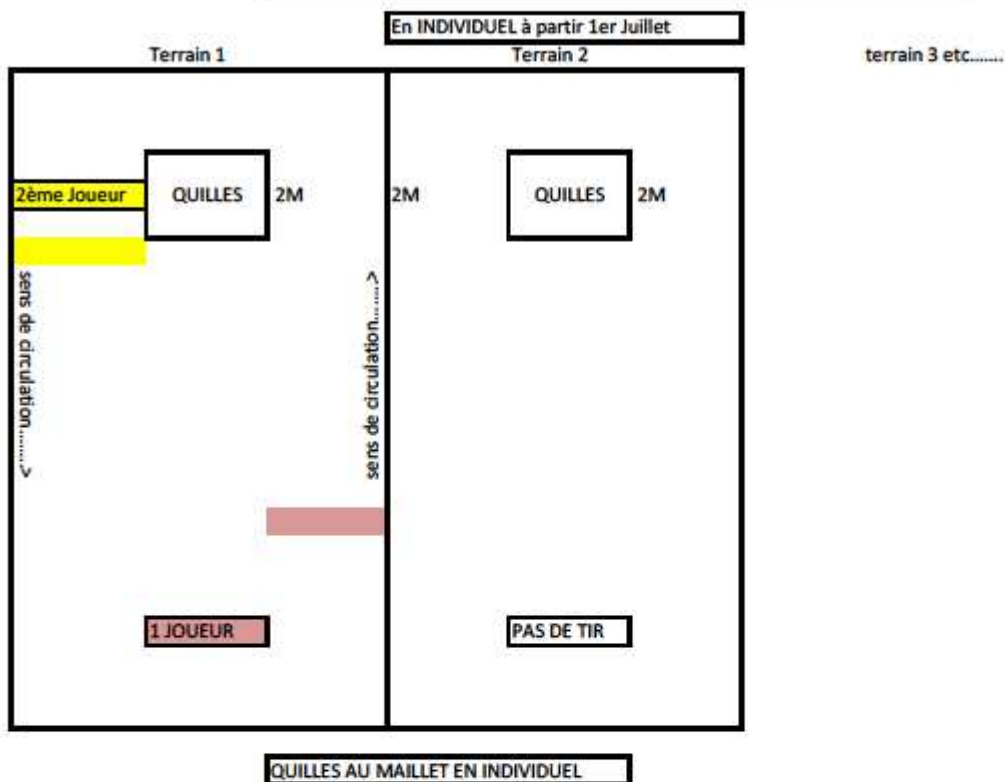
Accord : *Encourager le groupe de travail à aller de l'avant pour compléter le contenu et présenter une proposition finale au CA.*

Après deux heures et demie de réunion, le président propose de laisser les autres points à l'ordre du jour pour une autre réunion.

Accord : convocation d'une réunion en ligne de tous les membres du CA jeudi prochain, 14 mai, à 16 heures.

À dix-huit heures et trente-cinq minutes, la réunion est terminée et, en tant que secrétaire général, je rédige ce procès-verbal et je signe avec l'approbation du président.

Reprise éventuelle des entraînements pour les Quilles au Maillet



- Vu la jauge maximale de 5 000 personnes pour les grands évènements qui est en principe en vigueur jusqu'au 1er septembre.
- Nous proposons la pratique normale avec le respect des règles de positionnement / distanciation et de déplacement. Nous recommandons de maintenir 1m entre chaque pratiquant.
- Avec le respect des gestes barrières et distanciations des personnes pour les compétiteurs et spectateurs
- Le lavage des mains, des Maillets à la fin de chaque partie et des quilles à la fin de l'entraînement.
- Nous assurerons le nettoyage régulier et la désinfection des structures communes
- Le port du masque est recommandé

VALIDATION COMITE DIRECTEUR F.F.B.S.O. LE 25 JUIN 2020

Alain BOVO



A.G. de la F.F.B.S.Q. en visioconférence 2019

Après une 1 heure ½ pour permettre la connexion des 37 responsables, l'A.G. de la FFBSQ peut débuter avec l'appel des présents par le secrétaire National.

L'A.G. a votée presque à l'unanimité les 9 résolutions présentées à l'ordre du jour, cependant il faut retenir du rapport financier que :

Un nouveau budget 2020 sera établi à nouveau dès lors que nous disposerons d'une vision claire de ce qu'il est possible d'organiser comme manifestations sur la fin d'année civile 2020.

Ceci entrainera un nécessaire correctif budgétaire émanant des Comités Nationaux et au niveau fédéral également, bien évidemment.

METHODOLOGIE D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS A.N.S. 2020 :

Nous avons reçu 61 dossiers de demande dont 36 de clubs, 16 de comités départementaux et 9 de ligues régionales.

Ces dossiers représentent 119 projets d'actions représentant une demande globale de 207 554€ pour une subvention globale à répartir de 80 000€ ainsi qu'un supplément de 8 000€ exclusivement réservés aux clubs.

La méthodologie d'attribution que nous proposons au Bureau d'adopter est la suivante :

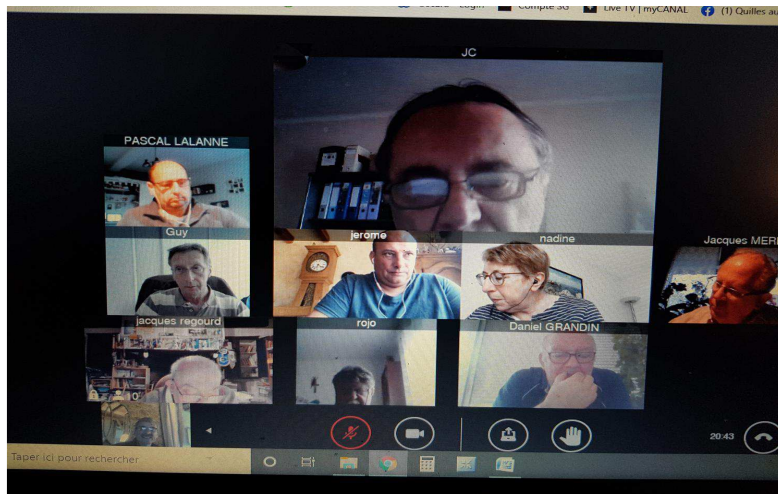
1/ Examen de chaque dossier et de chaque projet d'action. Les motifs suivants provoquent le rejet du dossier ou de l'action : - Demande globale du dossier inférieure à 1500€ ou 1000€ en ZRR - Action ne correspondant pas à une au moins des 4 thématiques du PSF

2/ Détermination des projets et actions retenus après consultation et avis des structures référentes supérieures

3/ Détermination pour chaque dossier retenu de la subvention allouée sur les 80000€ prévus en procédant de la manière suivante : a) Allocation de 1500€ aux projets retenus du même montant b) Détermination de la subvention restante par rapport aux 80000€ et du montant des autres demandes ainsi que du pourcentage correspondant. c) Allocation de 1500€ aux projets dont les demandes sont inférieures au quotient de 1500€ par le pourcentage défini en a) d) Itération si nécessaire du processus défini en b) et c) e) Application du dernier pourcentage aux demandes restantes supérieures pour détermination de la subvention allouée

4/ Détermination pour chaque dossier de club d'un supplément de subvention proportionnellement au complément de la demande retenue à 1500€ par rapport au 8000€ à distribuer.

5/ Etablissement et diffusion du tableau des subventions allouées.





Réunion du 17 JUNI 2020 à LABARTHETE.

Décès de Guy MAS

Il avait exercé de nombreux mandats comme Président de Club, président de région, Secrétaire Général de la Fédération auprès de Jean FULCRAND, Guy MAS nous a quitté. Loin d'avoir été épargné par la vie, Guy a consacré de très nombreuses années à la FFBSQ

Comité National QUILLES au Maillet

Email : Bovo.alain@wanadoo.fr

WWW.QuillesMaillet.com

Rédaction : Alain Bovo.

Réunion de la commission des championnats de France et de l'école de quilles de l'Adour, à Labarthète le 17 JUNI 2020. Nous avons pris la décision d'annuler tous les concours amicaux au niveau national, la coupe de France des clubs et la coupe d'Occitanie ainsi que le championnat de France par équipes à Barcelonne du Gers. Toutes ces Compétitions étaient prévues sur le calendrier national des Quilles au Maillet mais leurs caractéristiques sont incompatibles avec la réglementation de l'état d'urgence sanitaire en vigueur.

Cependant à partir du mois de Septembre et dans un contexte a priori plus favorable, nous allons proposer des qualifications par secteur et par clubs de Quilles au Maillet au niveau National.

Des informations plus précises vous seront communiquées début Juillet, pour permettre d'organiser éventuellement le dimanche 04 Octobre 2020 un Championnat de France Individuel à Labarthète.

A cette intention, 2 réunions sont prévues :

- Pour le secteur Astarac Lomagne le dimanche 05/07/2020 à l'Isle de Noé (organisateur : Pierre Burgan)
- Pour le secteur de la Hte Garonne le mercredi 08/07/2020 à 18h30 au domicile de Francis Bélondrade. Afin de respecter les règles sanitaires en vigueur à cette date, seuls 2 représentants par clubs pourront participer.

Pour info également, l'assemblée générale électorale du C.D.B.S.Q. et du C.N. est prévue le samedi 28 Novembre 2020 à 10 H 00 à Bretagne d'Armagnac (32)

AGENDA

Sept. 2020	Qualificatifs par secteurs.
04 Oct. 2020	Championnat de France Individuel à LABARTHETE (32)
28 Novembre	A.G. Elective du C.D.B.S.Q. et du C.N. Quilles au Maillet.

Championnats et Concours Amicaux

Sept. 2020	Qualificatifs par secteurs.
04 Oct.	Championnat de France Individuel à LABARTHETE (32)

